

CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Session 2020

CERTIFICAT MEDICAL DESCRIPTIF

à joindre au dossier sous pli cacheté

IDENTITE DU CANDIDAT

NOM : **Prénom** :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) : Mél :

Classe :

Examen préparé : Série – spécialité :

Etablissement fréquenté (nom, adresse) :

Les mesures d'aménagement proposées doivent l'être en cohérence avec celles utilisées par l'élève au cours de sa scolarité
(des mesures proposées dont l'élève n'aurait pas bénéficié en cours d'année risquant de le déstabiliser davantage que de compenser son handicap).

Je soussigné(e), Docteur, certifie avoir examiné le candidat désigné ci-dessus qui présente la pathologie suivante :

.....
.....
.....
.....

- NON, l'état actuel de santé ne justifie pas la mise en place d'aménagements particuliers.
- OUI, l'état de santé actuel justifie la mise en place des aménagements particuliers suivants :

.....
.....
.....
.....
.....

Le candidat a-t-il déjà un dossier à la maison départementale des personnes handicapées de son département de scolarité ?
 OUI NON EN COURS

Reconstitution des aménagements obtenus lors de la session 2019 (ne sont concernés que les candidats aux épreuves anticipées de l'année scolaire 2019/2020 et les redoublants de terminale ou de 2^{ème} année de BTS ayant bénéficié d'aménagements d'examen lors de la session 2020).

Aménagements des conditions d'examens nécessaires :

A - Organisation du temps

Temps majoré pour les épreuves

- Écrites, durée majorée de
- Orales, durée majorée de
- Pratiques, durée majorée de
- Pour la préparation des épreuves orales ou pratiques, durée majorée de :
- Sortie de salle autorisée avec décompte du temps

B - Accès aux locaux et installation matérielle

- Accessibilité fauteuil roulant
- Accessibilité ascenseur
- Mobilier adapté (exemple : plan de travail incliné – à préciser).....
- Conditions particulières d'éclairage (à préciser).....
- Sanitaires aménagés
- Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possibles (salle adaptée, proximité de prises de courant, isolement du candidat dans une salle, proximité infirmerie, etc.)
.....
.....

C - Aides techniques ou humaines

- Utilisation d'un ordinateur
- Utilisation d'une calculatrice
- Utilisation de logiciels :
- Présence d'un secrétaire lecteur (pour l'énoncé oral du sujet ou de la consigne)
- scripteur (pour la transcription par écrit sous la dictée de l'élève)
- Présence d'un assistant pour la reformulation
- Présence d'un AVS dans le cadre d'une situation de handicap spécifique
- Autres :

Pour les candidats malentendants

- En cas de consignes orales, celles-ci devront être données à voix haute, en articulant, le surveillant se plaçant face au candidat.
- Reformulation des consignes si elles ne sont pas comprises.
- Assistance d'un spécialiste d'un mode de communication familier au candidat.
- Autres :

Pour les candidats malvoyants

- Agrandissement des sujets dans la limite de la taille du support (police, format, etc. ...) Taille de la police : Arial 16 / Arial 20
 - Sujets en braille (1) : BI / BIR / BA / BAR
 - Matériel d'écriture en braille
 - Utilisation d'une loupe
 - Autres :
- (1) BI : Braille intégral en recto verso / BIR : Braille intégral en recto / BA : Braille abrégé en recto verso / BAR : Braille abrégé en recto.

D - Autres dispositions

- Étalement du passage de l'examen sur plusieurs sessions (préciser les modalités d'étalement).
 Juin 2020 / Septembre 2020 Juin 2020 / Juin 2021
.....
- Conservation de notes jusqu'à cinq ans (selon la réglementation de l'examen) (préciser matières et notes obtenues à chaque session) pour les candidats qui ont échoué à l'examen.
.....
.....
- Adaptations d'épreuves prévues par les règlements d'examens :
.....
.....
.....
- Dispenses d'épreuves ou de parties d'épreuves prévues par les règlements d'examens : (ne concerne pas les BTS)
.....
.....

Fait à le

Cachet et signature du médecin

Nombre de cases cochées :